

L'économie mixte locale à l'œuvre au Congrès national des Epl pour davantage d'efficacité économique, sociale et environnementale

Le Congrès national des Entreprises publiques locales (Epl) s'est tenu du 8 au 10 octobre à la Cité des Congrès de Nantes, sur le thème « Soyons efficaces, agissons local ». Dans un contexte économique et politique singulier, l'événement a réuni sur les trois jours plus de 1 500 élus locaux, dirigeants et représentants d'Epl, et partenaires, qui ont pu échanger et témoigner des solutions plurielles que propose l'économie mixte locale pour répondre aux défis des collectivités locales en matière de transition environnementale, mais aussi de transition économique, sociale et générationnelle.

La dynamique de l'économie mixte locale valorisée pendant les trois jours

Le mouvement de l'économie mixte locale, en plein essor et en constante mutation, joue un rôle essentiel de catalyseur de développement des territoires. Avec 1 442 Epl recensées à travers la France – un niveau jamais atteint auparavant – dont 850 Sociétés d'économie mixte (Sem), 50 Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) et 542 Sociétés publiques locales (Spl), ces entreprises sont créatrices de richesses et contribuent à la croissance économique locale, au bénéfice de toutes et tous. En 2023, les Epl ont produit un chiffre d'affaires cumulé de 19,36 milliards d'euros et généré une valeur ajoutée estimée à 6,3 milliards d'euros, soit un nouveau point culminant.

Le phénomène de filialisation, incarné par les 554 filiales de Sem recensées au 1er juin 2024, portant l'ensemble à près de 2 000 entreprises sous l'égide des collectivités territoriales, a amplifié la dynamique de l'économie mixte locale, qui représente annuellement près de 25 milliards d'euros de chiffre d'affaires au total.

Deux plénières pour penser local et agir global : transition environnementale et libertés locales au cœur des débats

En introduction de l'événement, la plénière politique intitulée « Transformation et planification écologiques : agissons local » a été ouverte par **Johanna Rolland**, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole et présidente de France Urbaine. La présidente de la Spl SAMOA, aménageur de la métropole nantaise et agissant pour le développement des industries culturelles et créatives, a tenu à témoigner de l'opportunité que représente l'économie mixte pour son territoire : « Les Epl ont par nature cette appétence à coopérer, à faire vivre des partenariats. Et c'est ce dont nous avons besoin pour mener des grands projets pour chaque politique publique. » Sa prise de parole a notamment été suivie de l'intervention de **François Gemenne**, politologue et co-auteur du 6e rapport du GIEC. Spécialiste des politiques d'adaptation au réchauffement climatique, le grand témoin de cette plénière a rappelé les impératifs de la transition environnementale et les besoins considérables d'investissement. Dans cette perspective, le président de la FedEpl et maire de Sceaux, **Philippe Laurent**, n'a pas manqué d'appuyer le fait que les Epl sont des outils extraordinaires de souplesse, de réactivité, de partenariat et de coopération opérationnelle. Mais le fait qu'elles soient adossées à des collectivités locales dont les moyens sont de plus en plus restreints est un motif d'inquiétude.

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 442 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr



Contact presse
Violaine Hacke, attachée de presse
06 28 47 53 55
violainehacke@gmail.com

Contact FedEpl
Cécile Consigny, chargée de communication
01 53 32 22 07 - 06 87 50 96 90
c.consigny@lesepl.fr

Nantes, le 10 octobre 2024

Le lendemain, **Gaspard Koenig**, philosophe et essayiste, est intervenu dans le cadre de la plénière prospective de ce Congrès. Le fondateur du think tank « Génération Libre » a fait part de son attachement aux libertés locales et au principe de subsidiarité. Selon lui, comme d'autres sujets, « l'écologie est indissociable d'une évolution vers une plus grande autonomie des collectivités locales » pour faciliter son appropriation, tant « l'on prend d'autant mieux soin de son milieu que l'on est directement impliqué dans les décisions qui le concernent et exposé à leurs conséquences ». Les collectivités locales sont les mieux placées pour prendre en compte et s'adapter aux spécificités de leurs territoires. L'économie mixte locale, qui permet les coopérations public-privé et public-public les plus pertinentes, est un puissant outil à leurs services. C'est d'ailleurs les Epl d'environnement et de réseaux qui contribuent fortement à la vitalité de l'économie mixte ces dernières années, en matière de créations nouvelles comme l'a rappelé **Philippe Laurent**, maire de Sceaux et président de la FedEpl, en clôture.

Des réponses diversifiées aux enjeux de tous les territoires mis en avant à travers les ateliers, le Salon des Epl et les visites professionnelles

Il n'a pas été question uniquement de transition environnementale au cours de ce Congrès national des Epl. Tout au long des trois jours, la coopération entre acteurs publics et privés, la transition générationnelle, l'innovation pour renforcer l'attractivité des territoires, la valorisation extra-financière des activités des Epl et les nouveaux défis du management ont été abordés selon des approches transversales. L'économie mixte locale s'est en effet transformée et diversifiée ces dernières années pour satisfaire aux attentes des collectivités territoriales et des citoyens.

Les nombreux échanges et partages d'expérience s'en sont fait l'illustration, tandis que congressistes et visiteurs ont constaté la diversité des exposants du Salon des Epl et des parties prenantes de l'économie mixte. Une quarantaine d'exposants, organisés en pôles (conseil, aménagement, finance, ressources humaines, développement durable) ont en effet présenté leur savoir-faire et échangé avec les visiteurs autour de différentes thématiques métiers. Les visites professionnelles du mardi ont aussi permis de valoriser plusieurs projets emblématiques de Nantes et sa région, portés par l'économie mixte locale. Parmi eux, la Maison du Lac de Grand-Lieu, et un parcours organisé par Le Voyage à Nantes qui a dévoilé les monuments et lieux remarquables de la ville. La mobilité a été à l'honneur avec la visite du Pôle d'Échange Multimodal dans le quartier d'EuroNantes. La quatrième visite était consacrée à l'espace tertiaire GINA, conçu pour favoriser le bien-être individuel et collectif.

A travers cet événement incontournable, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) a ainsi réaffirmé sa propension à accompagner les collectivités territoriales et son engagement en faveur de l'économie mixte locale. Un modèle qui propose une flexibilité et une réelle agilité aux élus locaux qui souhaitent développer leurs territoires avec des solutions innovantes. Le Plan stratégique « Ambitions 2030 : la feuille de route des entreprises de l'intérêt général », fixe le cap des actions à venir pour renforcer l'efficacité économique, sociale et environnementale des Epl. Les prochains rendez-vous de l'économie mixte s'inscriront dans son cadre.

Les prochains rendez-vous :

- Le Séminaire « Transports et mobilités : quelles stratégies pour l'économie mixte dans les territoires ? », le 15 novembre 2024 à Famars (59)
- La Conférence des Epl Outre-mer 2024, du 25 au 29 novembre 2024 en Guyane, sur le thème « Anticiper, accompagner, innover : l'économie mixte ultramarine en action ! »
- Le Congrès national des Epl 2025, du 14 au 16 octobre 2025 à Montpellier

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 442 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr



Contact presse
Violaine Hacke, attachée de presse
06 28 47 53 55
violainehacke@gmail.com

Contact FedEpl
Cécile Consigny, chargée de communication
01 53 32 22 07 - 06 87 50 96 90
c.consigny@lesepl.fr